

L'an mil huit cent soixante trois, le dix-neuf du mois d'octobre, à sept heures
 du matin, par devant nous Bouchet, François, époux et officier de l'état civil
 de la commune de Crasville, arrondissement de St-Julien, département de
 la Haute-Garonne, a comparu Tanchet Jean, catholique, âgé de vingt six
 ans, domicilié en la présente commune, lequel nous a déclaré qu'il
 est marié du présent mois, à trois heures de l'après midi, la ussurié
 Fontaine vire Josephine, tailleur, domiciliée en cette commune, est accouchée
 dans son domicile d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté
 et auquel il donne le prénom de Emile. lesdits déclarant et présentation
 faites en présence de Bouchet Georges, secrétaire de mairie, âgé de vingt huit
 ans et de Charles Jean, époux, Boulanger, âgé de quarante quatre ans, tous
 deux domiciliés en cette commune; et ont été déclarant et les témoins signés
 par nous le présent acte, après qu'il en a été fait lecture. Le déclarant
 et les témoins ont signé. *Bouchet Georges*
 L'an mil huit cent soixante trois, le dix-neuf du mois de novembre, à deux
 heures de l'après midi, par devant nous Bouchet François, époux et
 officier de l'état civil de la commune de Crasville, arrondissement de St-Julien,
 département de la Haute-Garonne, a comparu Fontaine Jean, vigneron,
 âgé de quarante six ans, domicilié en la présente commune, lequel nous a
 déclaré qu'il est marié du présent mois, à trois heures de l'après midi, la ussurié
 Fontaine vire Josephine, tailleur, domiciliée en cette commune, est accouchée
 dans son domicile d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous a déclaré et
 présenté et les témoins ont signé. *Fontaine Jean*
 L'an mil huit cent soixante trois, le dix-neuf du mois de novembre, à deux
 heures de l'après midi, par devant nous Bouchet François, époux et
 officier de l'état civil de la commune de Crasville, arrondissement de St-Julien,
 département de la Haute-Garonne, a comparu Fontaine Jean, vigneron,
 âgé de quarante six ans, domicilié en la présente commune, lequel nous a
 déclaré qu'il est marié du présent mois, à trois heures de l'après midi, la ussurié
 Fontaine vire Josephine, tailleur, domiciliée en cette commune, est accouchée
 dans son domicile d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous a déclaré et
 présenté et les témoins ont signé. *Fontaine Jean*